

Offre académique de formation Volet départemental - Hérault 2017 – 2018



Sommaire

1.	Informations pratiques.....	1
1.1.	La consultation du plan académique de formation	1
1.2.	La consultation du volet départemental Hérault	1
1.3.	Le dépôt des candidatures	1
1.4.	Les candidatures retenues	1
1.5.	Le droit individuel à la formation.....	2
1.6.	Le choix d'une formation à candidature individuelle.....	2
1.7.	Les professeurs des écoles stagiaires (PES).....	2
1.8.	Les modalités de remboursement des frais de stages	2
1.9.	Les animations pédagogiques	3
2.	Les dispositifs de formation à candidature individuelle	4
3.	Les formations statutaires et de pilotage départemental à candidature désignée	5
4.	Les formations départementales à candidature collective	7
5.	Notice d'aide au dépôt de candidature.....	10
6.	Notice d'accès à la plateforme M@gistère	17

1. Informations pratiques

1.1. La consultation du plan académique de formation

Pour consulter le plan académique de formation et déposer des candidatures pour des formations académiques, notamment les préparations aux examens et concours, veuillez-vous rendre sur le site du Rectorat de l'académie de Montpellier à l'adresse suivante :

<https://personnels.ac-montpellier.fr/sections/personnelsen/formation-personnels>

1.2. La consultation du volet départemental Hérault

Ce document présente l'ensemble des formations 1^{er} degré à candidatures désignées, collectives ou individuelles 2017-2018 **du département de l'Hérault uniquement.**

Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour vous guider dans vos recherches et pour déposer vos candidatures sur le site de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault :

<http://www.ac-montpellier.fr/dsden34/cid88577/formation-des-personnels-1er-degre.html>

1.3. Le dépôt des candidatures

La campagne d'inscription est ouverte du lundi 3 juillet au vendredi 22 septembre 2017 en ligne à l'adresse suivante :

<https://si1d.ac-montpellier.fr/arena> (Voir la notice d'aide en fin de document)

Pour vous inscrire, vous aurez besoin de :

↳ Votre identifiant et mot de passe professionnels, récupérables sur la page :

<https://personnels.ac-montpellier.fr/sections/personnelsen/messagerie/compte-messagerie>

↳ L'identifiant du dispositif, exemple : **17D034xxxx**

Après identification, vous devrez valider ou modifier vos données personnelles communiquées par le serveur GAIA en précisant prioritairement le cycle d'enseignement. A la fin de l'inscription, validez l'envoi d'un courrier de confirmation vers votre adresse électronique professionnelle.

Le nombre de demandes est limité à 4 pour ces formations départementales.

1.4. Les candidatures retenues

Dans le cadre du volet départemental, les candidatures sont classées en fonction du barème de formation qui tient compte de la durée totale de la formation depuis le début de la carrière ainsi que de la durée de la formation au cours des cinq dernières années.

Les candidatures qui ne correspondent pas au public ciblé (statut, niveau de classe, zone géographique, compétences...) seront rejetées par le serveur ou invalidées.

Après présentation en CAPD (début octobre 2017), la liste des candidatures individuelles retenues sera publiée sur le site DSDEN 34.

Un ordre de mission sera, transmis aux enseignants retenus sous couvert des directeurs d'écoles.

IMPORTANT : L'INSCRIPTION A UN DISPOSITIF EST UN ENGAGEMENT A PARTICIPER A LA TOTALITE DE LA FORMATION. AUCUNE AUTORISATION D'ABSENCE NE SERA DELIVREE. EN CAS DE DESISTEMENT, VOUS DEVREZ INFORMER, SOUS COUVERT DE VOTRE IEN ET PAR COURRIER, L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE ADJOINT DE VOTRE DECISION.

1.5. Le droit individuel à la formation

La **circulaire départementale** du 30 mars 2017 précise les modalités de mise en œuvre du droit individuel à la formation (DIF) des personnels enseignants 1^{er} degré titulaires.

Certaines formations inscrites au présent volet départemental peuvent faire l'objet d'une mobilisation du DIF. Cette mobilisation devra s'effectuer en utilisant **le formulaire** à télécharger sur le site de la DSDEN de l'Hérault. Ce document complété doit être retourné avant le vendredi 22 septembre 2017, délai de rigueur, à l'adresse électronique suivante : frederic.cordeiro@ac-montpellier.fr

Le traitement des demandes relèvera, dans ce cas, des mêmes procédures et du même calendrier que les demandes habituelles faites au volet départemental du PAF. Dans ce cadre, la candidature sera automatiquement retenue.

Ces formations sont signalées par le logo



1.6. Le choix d'une formation à candidature individuelle

En vous aidant du sommaire et des tableaux récapitulatifs, repérez la formation qui vous intéresse, notez son identifiant puis consultez la notice d'aide à l'inscription figurant à la fin de ce document.

Attention : Seules les formations à candidature individuelle peuvent faire l'objet d'une candidature. Si vous tentez de vous inscrire à une formation à candidature désignée ou collective, votre demande sera rejetée par le serveur. De manière générale, l'organisation des dispositifs dépendra des moyens de remplacement de la période.

1.7. Les professeurs des écoles stagiaires (PES)

Les PES suivront une formation statutaire obligatoire à l'ESPE-LR/FdE et ne peuvent pas déposer de candidature individuelle pour les actions de formation du volet départemental. Ils seront par contre inscrits automatiquement aux sessions M@gistère à distance « Se former à distance » et « Scolarisation des élèves en situation de handicap », toutes deux d'une durée de trois heures prises sur le temps animations pédagogiques obligatoires. Les 3 heures restantes seront choisies parmi les animations en présentiel de la circonscription ou désignées par l'IEN.

1.8. Les modalités de remboursement des frais de stages

REF : DECRET 90-437 DU 28 MAI 1990

Lorsque les personnels sont convoqués à une formation par un ordre de mission, ils retournent celui-ci à Madame Scotto di Vettimo - Rectorat de Montpellier – DAFPEN - 533, avenue de l'Abbé Paul Parguel – 34090 - MONTPELLIER, de préférence par l'intermédiaire du formateur qui les collecte, ou directement. Cet ordre de mission renseigné par les stagiaires déclenche le remboursement des frais de formation selon les modalités suivantes :

Déplacements : Les personnels sont remboursés de leur déplacement sur la base du tarif SNCF 2e classe, quel que soit le mode de transport qu'ils utilisent. La distance prise en compte est calculée, pour chaque trajet, à partir de la résidence administrative ou de la résidence personnelle, selon celle qui est le plus favorable au service payeur. Il n'y a aucun justificatif à fournir pour ce type de dépenses.

Repas : Si un service de restauration scolaire existe sur le lieu du stage, les personnels sont remboursés forfaitairement à hauteur de 7,63 euros. Ils n'ont pas à produire de justificatif de leur dépense.

Si les personnels se trouvent contraints d'aller déjeuner dans un restaurant, ils sont remboursés sur la base de 15,25 euros ; dans ce cas, ils n'ont pas non plus à produire de justificatif de leur dépense.

Quand la commune de résidence personnelle ou administrative est la même que celle où se déroule la formation, ou quand il s'agit d'une commune limitrophe à celle du lieu de stage, les personnels n'ont pas droit au remboursement de leurs frais de déplacement ou d'hébergement.

Pour ce qui concerne les stages sur Montpellier, les stagiaires dont la résidence administrative ou familiale, se trouve dans les communes limitrophes, à savoir, Castelnaud-le-Lez, Clapiers, Grabels, Juvignac, Lattes, Lavérune, Mauguio, Montferrier-sur-Lez, Saint Clément de Rivière, Saint Jean de Védas et Saint Aunes ne percevront pas de remboursement.

Les modalités de remboursement des frais figurent sur chaque ordre de mission. Les remboursements font l'objet d'un virement direct sur le compte bancaire des stagiaires. Il ne figure pas de trace de ces opérations sur leur feuille de paie.

1.9. Les animations pédagogiques

REF : CIRCULAIRE N° 2013-019 DU 4-2-2013 SUR L'OBLIGATION DE SERVICE

Outre les formations en présentiel, des sessions de formation à distance accessibles sur la plateforme M@gistère seront affichées aux plans d'animations pédagogiques des circonscriptions et permettront de répondre à l'obligation réglementaire.

La gestion de ces temps d'animation et de formation (présentiel et distanciel) sera assurée par les circonscriptions via l'application nationale GAIA de manière à autoriser souplesse et autonomie des équipes. Chaque animation pédagogique donnera droit à l'envoi d'un ordre de mission.

Ces dix-huit heures participent, tout comme les dispositifs de formation du volet départemental, à la nécessaire adaptation à l'évolution du métier.

2. Les dispositifs de formation à candidature individuelle

Les formations départementales à candidature individuelle ci-après sont ouvertes aux personnels du 1^{er} degré. L'identifiant de ces dispositifs est de type : **17D034....**

La mobilisation de votre droit individuel à la formation (DIF) est possible (voir circulaire départementale et *point 4 : Droit individuel à la formation*). La date limite pour les inscriptions à ces formations est fixée au vendredi 22 septembre 2017, délai de rigueur.

Vous devez vous inscrire pour participer à ces formations départementales à candidature individuelle.

Les listes de candidatures retenues seront affichées sur le DSDEN de l'Hérault et les ordres de mission des enseignants retenus seront ensuite transmis par voie hiérarchique. Quelques-unes de ces formations sont éligibles au DIF (voir point 1.4.).

IDENTIFIANT	TYPE CAND	INTITULE	PLACE	JOUR	DATES RETENUES	
17D0340035	INDIVIDUELLES	FORMATION CONTINUE CONSEILLERS - ANCP	30	3	A DEFINIR	
17D0340036	INDIVIDUELLES	FORMATION CONTINUE CONSEILLERS – ANCP - GFAPP	30	3	A DEFINIR	
17D0340118	INDIVIDUELLES	LV-LVR_STAGE ACADEMIQUE OCCITAN	5	6	DU LUNDI 2 AU VENDREDI 6 OCTOBRE 2017 MERCREDI INCLUS	
17D0340125	INDIVIDUELLES	ASH_TROUBLES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (15 EST 34 ET 15 OUEST 34)	30	1	EST 34 : VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017 OUEST 34 : JEUDI 16 NOVEMBRE 2017	DIF
17D0340126	INDIVIDUELLES	ASH_SCOLARISATION DES ÉLÈVES AUTISTES (15 EST 34 ET 15 OUEST 34)	30	1	EST 34 : LUNDI 27 NOVEMBRE 2017 OUEST 34 : MARDI 28 NOVEMBRE 2017	DIF
17D0340127	INDIVIDUELLES	ASH_TROUBLES DU COMPORTEMENT ET SCOLARISATION (15 EST 34 ET 15 OUEST 34)	30	1	EST 34 : LUNDI 13 NOVEMBRE 2017 OUEST 34 : JEUDI 23 NOVEMBRE 2017	DIF
17D0340128	INDIVIDUELLES	ASH_COORDINATION ULIS COLLÈGE	25	1	CALENDRIER ASH	
17D0340131	INDIVIDUELLES	ASH_AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES PAP ET PPS (15 EST 34 ET 15 OUEST 34)	30	1	EST 34 : MARDI 14 NOVEMBRE 2017 OUEST 34 : VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017	
17D0340132	INDIVIDUELLES	ASH_FORMATION DES ENSEIGNANTS DE RASED (4 BASSINS DE 15)	60	1	CALENDRIER ASH	DIF
17D0340134	INDIVIDUELLES	FORMATIONS CASNAV	10	x	CASNAV_FORMATION DES ENSEIGNANTS UPS EFIV : MARDI 17 OCTOBRE 2017 PUIS MARDI 13 FEVRIER 2018 CASNAV_ACCUEILLIR UN EANA EN CLASSE ELEMENTAIRE : JEUDI 19 OCTOBRE 2017 CASNAV_CONSTRUIRE UNE RELATION EFFICACE AVEC LES PARENTS DES EANA : JEUDI 3 MAI 2018	
17D0340135	INDIVIDUELLES	LV-LVR_ATELIERS DE CONVERSATION EN ANGLAIS	100	x	A PARTIR DE NOVEMBRE 2017 4 FOIS 1H30 APRES LA CLASSE	DIF
17D0340136	INDIVIDUELLES	ACCOMPAGNEMENT ENSEIGNANTS ECHELONS 5 ET 7 (EST ET OUEST 34)	15+15 EST 15+15 OUEST	1	ECHELON 5 : MARDI 3 AVRIL 2018 ECHELON 7 : LUNDI 30 AVRIL 2018	

3. Les formations statutaires et de pilotage départemental à candidature désignée

Toutes ces formations sont à candidature désignée. Vous serez inscrit(e) automatiquement.

IDENTIFIANT	TYPE CAND	INTITULE	PLACE	JOUR	DATES RETENUES
17D0340001	DESIGNEES	ACCOMPAGNEMENT ENTREE DANS LE METIER - CONTINUUM	75	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340002	DESIGNEES	ADAPTATION AU POSTE TITULAIRES 1ERE ANNEE	270	1	LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017 : GR 1 - BED, GIG, LUN, MPO MARDI 19 SEPTEMBRE 2017 : GR 2 BZN, PEZ, MPE, SJV JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017 : GR 3 BZS, SET, LAT, MPN VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017 : GR 4 BZV, MPS LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017 : GR 5 FRO, LOD, CAS, SMT MARDI 26 SEPTEMBRE 2017 : GR 6 BZC, MPC GROUPE 7 ASH : A DEFINIR
17D0340003	DESIGNEES	FORMATION NOUVEAUX DIRECTEURS 2018 - EST 34 ET OUEST 34	40	15	DU LUNDI 11 AU VENDREDI 29 JUIN 2018
17D0340004	DESIGNEES	COMPLEMENT FORMATION DIRECTEURS 2017 - EST ET OUEST 34	40	10	EST 34 : DU LUNDI 2 AU VENDREDI 6 OCTOBRE 2017 PUIS DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 MARS 2018 OUEST 34 : DU LUNDI 2 AU VENDREDI 6 OCTOBRE 2017 PUIS DU LUNDI 26 AU VENDREDI 30 MARS 2018
17D0340005	DESIGNEES	FORMATION DES MAT	150	2	CALENDRIER FDE/ESPE LR
17D0340006	DESIGNEES	CAPPEI N- 1	11	4	DU LUNDI 26 AU VENDREDI 30 JUIN 2018
17D0340007	DESIGNEES	CAPPEI OPTION F	2	60	CALENDRIER ASH
17D0340008	DESIGNEES	CAPPEI OPTION D	8	60	CALENDRIER ASH
17D0340009	DESIGNEES	CAPPEI OPTION G	1	60	CALENDRIER ASH
17D0340010	DESIGNEES	DDEEAS	1	60	CALENDRIER ASH
17D0340011	DESIGNEES	ADAPTATION AU POSTE TR ASH	25	1	A DEFINIR
17D0340012	DESIGNEES	ADMISSIBLE CAFIPEMF 2017 - VISITES	30	2	A DEFINIR
17D0340013	DESIGNEES	ADAPTATION À L'EMPLOI DES MAÎTRES SUPPLÉMENTAIRES	12	2	JEUDI 7 JUIN 2018
17D0340014	DESIGNEES	ADAPTATION A L'EMPLOI - SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS	10	1	VENDREDI 8 JUIN 2018
17D0340015	DESIGNEES	MISSION CULTURE SCIENTIFIQUE	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340016	DESIGNEES	MISSION ECOLE DU SOCLE	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340017	DESIGNEES	MISSION EDUCATION PRIORITAIRE	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340018	DESIGNEES	MISSION ELEVES INTELLECTUELLEMENT PRECOCES	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340019	DESIGNEES	MISSION ELCO EILE	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340020	DESIGNEES	MISSION EMC, HISTOIRE-GEOGRAPHIE, MÉMOIRE, CITOYENNETE	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340021	DESIGNEES	MISSION EPS, SANTE SECURITE	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340022	DESIGNEES	MISSION EVALUATION	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340023	DESIGNEES	MISSION FORMATION DIRECTEURS D'ECOLE	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340024	DESIGNEES	MISSION LANGUES VIVANTES ETRANGERES & REGIONALES	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340025	DESIGNEES	MISSION MATERNELLE	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340026	DESIGNEES	MISSION MATHEMATIQUES	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340027	DESIGNEES	MISSION MAITRISE DE LA LANGUE, LUTTE CONTRE ILLETRISME	15	3	3 DATES A DEFINIR

17D0340028	DESIGNEES	MISSION NUMERIQUE ET TICE A L'ECOLE	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340029	DESIGNEES	MISSION PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340030	DESIGNEES	MISSION PROJET D'ECOLE	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340031	DESIGNEES	MISSION RYTHMES SCOLAIRES	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340032	DESIGNEES	MISSION TABLEAU DE BORD	15	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340033	DESIGNEES	PILOTAGE DEPARTEMENTAL EQUIPES DE CIRCONSCRIPTION	90	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340034	DESIGNEES	FORMATION DE FORMATEURS_PEMF/DEA/TUTEURS STAGIAIRES	75	2	2 DATES A DEFINIR
17D0340037	COLLECTIVES	FORMATION PSC1 TR BD FORMATION	10+10	2	EST 34 : 11 ET 12 SEPTEMBRE 2017 OUEST 34 : 14 ET 15 SEPTEMBRE 2017
17D0340038	DESIGNEES	FDL_ FORMATION CPC PMC	25	1	A DEFINIR
17D0340039	DESIGNEES	PILOTAGE PEDAGOGIQUE LOCALISE PMC	120	1	MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017 AM
17D0340040	DESIGNEES	PILOTAGE DEPARTEMENTAL CENTRES DE RESSOURCES	12	2	2 DATES A DEFINIR
17D0340041	DESIGNEES	PILOTAGE DEPARTEMENTAL DES SECRETAIRES DE RESEAUX	12	2	2 DATES A DEFINIR
17D0340042	DESIGNEES	PILOTAGE ET FORMATION DES ENSEIGNANTS REFERENTS	30	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340043	DESIGNEES	PILOTAGE ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS REFERENTS	8	4	4 DATES A DEFINIR
17D0340044	DESIGNEES	PILOTAGE ET FORMATION DES MAITRES G	27	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340045	DESIGNEES	PILOTAGE ET FORMATION DES ENSEIGNANTS DE RASED	60	1	1 DATE A DEFINIR PAR GROUPE (4)
17D0340046	DESIGNEES	PILOTAGE ET FORMATION DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES	61	3	3 DATES A DEFINIR
17D0340113	DESIGNEES	GROUPE IREM	15	4	SESSION 1 : JEUDI 28 ET VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 30 AVRIL 2018 SESSION 3 : MARDI 22 MAI 2018
17D0340119	DESIGNEES	PMC_DIDACTIQUE DU CALCUL MENTAL EN MATHÉMATIQUES C2 MAITRES SUP	60	2	EN JANVIER 2018
17D0340120	DESIGNEES	PMC_DIDACTIQUE DE LA LECTURE-ÉCRITURE EN CYCLE 2 MAITRES SUP	60	2	FIN NOVEMBRE 2017
17D0340123	DESIGNEES	ASH_CONTINUITÉ ULIS ÉCOLE - COLLÈGE- UE (9 BASSINS DE 12)	110	1	CALENDRIER ASH
17D0340124	DESIGNEES	ASH_PROJET ARTISTIQUE ET INCLUSION DES ÉLÈVES HANDICAP	15	2	LUNDI 6 ET MARDI 7 NOVEMBRE 2017
17D0340129	DESIGNEES	ASH_DÉBUTER EN SEGPA	15	1	CALENDRIER ASH
17D0340130	DESIGNEES	ASH_ENSEIGNER EN SEGPA (6 BASSINS DE 15)	90	1	CALENDRIER ASH
17D0340133	DESIGNEES	ASH_PILOTAGE DES DACS	23	1	CALENDRIER ASH

4. Les formations départementales à candidature collective

Toutes ces formations sont à candidature collective. Vous serez inscrit(e) automatiquement.

IDENTIFIANT	TYPE CAND	INTITULE	PLACE	JOUR	DATES RETENUES
17D0340037	COLLECTIVES	FORMATION PSC1 TR BD FORMATION (10 EST 34 ET 10 OUEST 34)	20	2	EST 34 : LUNDI 11 ET MARDI 12 SEPTEMBRE 2017 OUEST 34 : JEUDI 14 ET VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2017
17D0340047	COLLECTIVES	BED_STAGE D'ÉCOLE (SECTEUR LA TOUR SUR ORB)	15	4	SESSION 1 : JEUDI 12 ET VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 22 ET MARDI 23 JANVIER 2018
17D0340048	COLLECTIVES	BED_STAGE D'ÉCOLE (SECTEUR D'OLARGUES)	12	2	LUNDI 15 ET MARDI 16 JANVIER 2018
17D0340049	COLLECTIVES	BZC_STAGE ECOLE A DEFINIR	15	2	JEUDI 7 ET VENDREDI 8 DECEMBRE 2017
17D0340050	COLLECTIVES	BZC_STAGE ECOLE A DEFINIR	15	2	JEUDI 15 ET VENDREDI 16 FEVRIER 2018
17D0340051	COLLECTIVES	BZN_DISPOSITIF REGARDS CROISES	15	2	LUNDI 12 ET MARDI 13 MARS 2018
17D0340052	COLLECTIVES	BZN_MISE EN PLACE DU CYCLE III	15	2	JEUDI 30 NOVEMBRE ET VENDREDI 1ER DECEMBRE 2017
17D0340053	COLLECTIVES	BZS_COHÉRENCE ET CONTINUITÉ DANS LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE	15	2	LUNDI 5 ET MARDI 6 MARS 2018
17D0340054	COLLECTIVES	BZS_DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE ET GESTION DE CLASSE - SECTEUR CAPESTANG	15	2	JEUDI 18 ET VENDREDI 19 JANVIER 2018
17D0340055	COLLECTIVES	BZV_STAGE ÉCOLE/COLLÈGE LUCIE AUBRAC - BEZIERS	15	2	JEUDI 25 ET VENDREDI 26 JANVIER 2018
17D0340056	COLLECTIVES	BZV_STAGE ÉCOLE/COLLÈGE PERRIN - BEZIERS	15	2	JEUDI 8 ET VENDREDI 9 MARS 2018
17D0340057	COLLECTIVES	CAS_DIFFÉRENCIATION À LA MATERNELLE	15	2	LUNDI 29 ET MARDI 30 JANVIER 2018
17D0340058	COLLECTIVES	CAS_DIFFÉRENCIATION À L'ÉLÉMENTAIRE	15	2	JEUDI 8 ET VENDREDI 9 FEVRIER 2018
17D0340059	COLLECTIVES	FRO_PROJET D'ÉCOLE ET CLIMAT SCOLAIRE : ECOLE VALFALIS	15	2	LUNDI 5 ET MARDI 6 MARS 2018
17D0340060	COLLECTIVES	FRO_SCIENCES POUR LES N.U.L.S. - POUSSAN	15	2	JEUDI 5 ET VENDREDI 6 AVRIL 2018
17D0340061	COLLECTIVES	GIG_DIFFÉRENCIER OUI MAIS COMMENT ? ARGELLIERS, LA BOISSIERE, ST PAUL VALMALLE	13	2	JEUDI 11 ET VENDREDI 12 JANVIER 2018
17D0340062	COLLECTIVES	GIG_DIFFÉRENCIER OUI MAIS COMMENT ? ST JEAN DE FOS, ST FELIX DE LODEZ, JONQUIERES, SAINT SATURNIN DE LUCIAN	15	2	JEUDI 15 ET VENDREDI 16 MARS 2018
17D0340063	COLLECTIVES	LAT_CLIMAT SCOLAIRE - 2 GROUPES DE 15	15	2	JEUDI 15 ET VENDREDI 16 MARS 2018
17D0340064	COLLECTIVES	LOD_STAGE DE RÉSEAU DES ÉCOLES RURALES. LE BOSQ, ST JEAN DE LA BLAQUIÈRE, ST PRIVAT, SALASC, OCTON	14	2	JEUDI 1ER ET VENDREDI 2 FEVRIER 2018
17D0340065	COLLECTIVES	LOD_STAGE DE RÉSEAU DES ÉCOLES RURALES DES HAUTS CANTONS. SOUBES, ST ETIENNES DE GOURGAS, LE CAYLAR, LES RIVES, ST MAURICE DE NAVACELLES, ROQUEREDONDE, CEILHES ET ROCOZELS	14	2	LUNDI 12 ET MARDI 13 FEVRIER 2018
17D0340066	COLLECTIVES	LUN_ENSEIGNER PAR COMPÉTENCES	10	2	JEUDI 8 ET VENDREDI 9 MARS 2018
17D0340067	COLLECTIVES	LUN_SOCLE FORMATION CYCLE 3 : MISTRAL LUNEL	15	2	LUNDI 18 ET MARDI 19 DECEMBRE 2017
17D0340068	COLLECTIVES	MPC_ELÈVES ET PARENTS ALLOPHONES - EEPV SEVIGNE - CASNAV	9	2	LUNDI 26 ET MARDI 27 MARS 2018
17D0340069	COLLECTIVES	MPC_STAGE INTER DEGRÉS SECTEUR DE COLLÈGE CLÉMENTEAU - MONTPELLIER	15	2	JEUDI 15 ET VENDREDI 16 FEVRIER 2018
17D0340070	COLLECTIVES	MPE_AMÉLIORER LE CLIMAT SCOLAIRE - FREUD	15	2	JEUDI 7 ET VENDREDI 8 DECEMBRE 2017

17D0340071	COLLECTIVES	MPE_GESTION DE CLASSES À MULTI NIVEAUX - CHAPLIN	15	2	JEUDI 28 ET VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017
17D0340072	COLLECTIVES	MPN_EVALUATION PAR COMPÉTENCES C3 - SECTEUR GARRIGUES	15	2	LUNDI 4 ET MARDI 5 DECEMBRE 2017
17D0340073	COLLECTIVES	MPN_EVALUATION PAR COMPÉTENCES C3 - SECTEUR VEIL	15	2	LUNDI 11 ET MARDI 12 DECEMBRE 2017
17D0340074	COLLECTIVES	MPO_ACCOMPAGNEMENT OUVERTURE EPPU MANDELA - JUVIGNAC	15	2	LUNDI 5 ET MARDI 6 FEVRIER 2018
17D0340075	COLLECTIVES	MPO_FORMATION DES DIRECTEURS	15	2	JEUDI 21 ET VENDREDI 22 DECEMBRE 2017
17D0340076	COLLECTIVES	SJV_STAGE INTER DEGRÉS SECTEUR DE COLLÈGE FABRÈGUES	15	2	JEUDI 8 ET VENDREDI 9 FEVRIER 2018
17D0340077	COLLECTIVES	SJV_USAGE DES TIC EN CLASSE - ST JEAN DE VEDAS	15	2	JEUDI 30 NOVEMBRE ET VENDREDI 1ER DECEMBRE 2017
17D0340078	COLLECTIVES	MPS_CONTINUITÉ DU CYCLE 3, COLLÈGE CROIX D'ARGENT - MONTPELLIER	15	2	JEUDI 25 ET VENDREDI 26 JANVIER 2018
17D0340079	COLLECTIVES	MPS_CONTINUITÉ DU CYCLE 3, COLLÈGE GÉRARD PHILIPPE - MONTPELLIER	15	2	JEUDI 1ER ET VENDREDI 2 FEVRIER 2018
17D0340080	COLLECTIVES	PEZ_GESTES PROFESSIONNELS EN SITUATION D'AGRESSIVITE - AGDE	15	2	LUNDI 29 ET MARDI 30 JANVIER 2018
17D0340081	COLLECTIVES	PEZ_DIFFERENCIATION ET EVALUATION PAR COMPETENCES C3	15	2	JEUDI 5 ET VENDREDI 6 AVRIL 2018
17D0340082	COLLECTIVES	SET_AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE - INTÉR DEGRES GROUPE 1 ET 2	15	2	LUNDI 4 ET MARDI 5 DECEMBRE 2017
17D0340083	COLLECTIVES	SET_LA DIFFERENCIATION PÉDAGOGIQUE - GROUPE 1 ET 2	15	4	GROUPE 1 : JEUDI 30 NOV ET VENDREDI 1ER DEC 2017 GROUPE 2 : JEUDI 14 ET VENDREDI 15 DECEMBRE 2017
17D0340084	COLLECTIVES	SMT_ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DIRECTEURS ÉLÉMENTAIRES ET MATERNELLES	15	2	JEUDI 29 ET VENDREDI 30 MARS 2018
17D0340085	COLLECTIVES	SMT_INVESTIGATIONS SCIENTIFIQUES	15	2	LUNDI 12 ET MARDI 13 FEVRIER 2018
17D0340086	COLLECTIVES	FRO_ASH_ADAPTATION DES PARCOURS D'ÉLÈVES - EMPU ANATOLE France	15	2	LUNDI 12 ET MARDI 13 MARS 2018
17D0340087	COLLECTIVES	BZS_SCIENCES_L'ÉLÈVE CHERCHEUR - SERIGNAN	15	4	SESSION 1 : LUNDI 9 ET MARDI 10 OCTOBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 9 ET MARDI 10 AVRIL 2018
17D0340088	COLLECTIVES	LAT_SCIENCES_EXPÉRIMENTER LES SCIENCES AU QUOTIDIEN	15	4	SESSION 1 : LUNDI 16 ET MARDI 17 OCTOBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 31 MAI ET VENDREDI 1ER JUIN 2018
17D0340089	COLLECTIVES	MPO_SCIENCES_DEMARCHE INVESTIGATION - SECTEUR RIMBAUD	15	4	SESSION 1 : JEUDI 9 ET VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 17 ET VENDREDI 18 MAI 2018
17D0340090	COLLECTIVES	LUN_SOCLE_FORMATION CYCLE 3 : ENSEIGNER PAR COMPÉTENCES - SECTEUR LANSARGUES	15	3	LUNDI 6 ET MARDI 7 NOVEMBRE 2017 PUIS LUNDI 22 MAI 2018
17D0340091	COLLECTIVES	SMT_SOCLE_CONTINUITÉ ECOLE-COLLÈGE - SECTEUR DE CLAPIERS	15	2	SESSION 1 : JEUDI 12 ET VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 4 ET MARDI 5 JUIN 2018
17D0340092	COLLECTIVES	LUN_SOCLE_FORMATION CYCLE 3 : ENSEIGNER PAR COMPÉTENCES - SECTEUR AMBRUSSUM LUNEL + MARSILLARGUES	14	2	JEUDI 9 ET VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017
17D0340093	COLLECTIVES	SMT_SOCLE_CONTINUITÉ ECOLE-COLLÈGE- SECTEUR ST-GÉLY-DU-FESC	15	2	SESSION 1 : JEUDI 16 ET VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 7 ET VENDREDI 8 JUIN 2018
17D0340094	COLLECTIVES	BZV_EP_CONTINUITE ECOLE/COLLÈGE - KRAFFT ET RIQUET - BEZIERS	30	3	KRAFFT SESSION 1 : LUNDI 16 ET MARDI 17 OCTOBRE 2017 KRAFFT SESSION 2 : JEUDI 3 ET VENDREDI 4 MAI 2018 RIQUET : LUNDI 27 ET MARDI 28 NOVEMBRE 2017
17D0340095	COLLECTIVES	CAS_EVA_ECHANGES ET ANALYSE DE PRATIQUES	12	4	SESSION 1 : JEUDI 19 ET VENDREDI 20 OCTOBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 3 ET VENDREDI 4 MAI 2018
17D0340096	COLLECTIVES	LOD_EVA_DIFFERENCIATION PEDAGOGIQUE	14	4	SESSION 1 : JEUDI 19 ET VENDREDI 20 OCTOBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 24 ET VENDREDI 25 MAI 2018

17D0340097	COLLECTIVES	MPN_EVA_EVALUATION PAR COMPÉTENCES C3 - SECTEUR RABELAIS	15	4	SESSION 1 : LUNDI 9 ET MARDI 10 OCTOBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 9 ET MARDI 10 AVRIL 2018
17D0340098	COLLECTIVES	MPO_EVA_EVALUER A L'ECOLE ELEMENTAIRE	15	4	SESSION 1 : LUNDI 16 ET MARDI 17 OCTOBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 14 ET MARDI 15 MAI 2018
17D0340099	COLLECTIVES	MPS_CONTINUITÉ DU CYCLE 3 COLLÈGE DES AIGUERELLES - MONTPELLIER	15	4	SESSION 1 : LUNDI 20 ET MARDI 21 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 28 ET MARDI 29 MAI 2018
17D0340100	COLLECTIVES	MPS_HARMONISATION DES PRATIQUES - SIMÉNON/SURCOUF PUIS SIMON/FLORIAN	15	4	SESSION 1 : LUNDI 6 ET MARDI 7 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 31 MAI ET VENDREDI 1ER JUIN 2018
17D0340101	COLLECTIVES	MPE_MDL_ENSEIGNER LA LANGUE ORALE	15	4	SESSION 1 : LUNDI 13 ET MARDI 14 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 24 ET VENDREDI 25 MAI 2018
17D0340102	COLLECTIVES	BZC_???_FORMATION AVEC APPUI MISSION DEPARTEMENTALE	15	4	SESSION 1 : LUNDI 13 ET MARDI 14 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 14 ET MARDI 15 MAI 2018
17D0340103	COLLECTIVES	BZN_MATER_CARNET DE SUIVI DES APPRENTISSAGES	15	4	SESSION 1 : JEUDI 9 ET VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 31 MAI ET VENDREDI 1ER JUIN 2018
17D0340104	COLLECTIVES	MPC_MATER_LES PREMIERS ESSAIS D'ÉCRITURE	15	2	LUNDI 5 ET MARDI 6 FEVRIER 2018
17D0340105	COLLECTIVES	BZS_MATER_PROGRAMMES EN MATERNELLE - CAPESTANG	15	4	SESSION 1 : LUNDI 20 ET MARDI 21 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 28 ET MARDI 29 MAI 2018
17D0340106	COLLECTIVES	FRO_MATER_EVALUER POUR FAIRE PROGRESSER EN MATERNELLE	15	4	SESSION 1 : LUNDI 9 ET MARDI 10 OCTOBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 12 ET VENDREDI 13 AVRIL 2018
17D0340107	COLLECTIVES	LAT_MATER_SAVOIR OBSERVER LES RÉUSSITES DES ÉLÈVES	15	4	SESSION 1 : JEUDI 19 ET VENDREDI 20 OCTOBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 3 ET VENDREDI 4 MAI 2018
17D0340108	COLLECTIVES	MPN_MATER_EVALUATION EN MATERNELLE ET CARNET DE SUIVI	15	4	SESSION 1 : JEUDI 23 ET VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 4 ET VENDREDI 5 JUIN 2018
17D0340109	COLLECTIVES	LOD_MATHS_CALCUL	14	4	SESSION 1 : LUNDI 20 ET MARDI 21 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 28 ET MARDI 29 MAI 2018
17D0340110	COLLECTIVES	MPE_MATHS_ENSEIGNER LE CALCUL MENTAL	15	4	SESSION 1 : JEUDI 12 ET VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 12 ET VENDREDI 13 AVRIL 2018
17D0340111	COLLECTIVES	PEZ_MATHS_MANIPULER ET DIFFÉRENCIER EN MATHÉMATIQUES AU C2	15	4	SESSION 1 : LUNDI 27 ET MARDI 28 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 14 ET MARDI 15 MAI 2018
17D0340112	COLLECTIVES	BZN_MATHS_RESOLUTION DE PROBLÈMES DANS TOUS LES DOMAINES	15	4	SESSION 1 : JEUDI 23 ET VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : LUNDI 4 ET MARDI 5 JUIN 2018
17D0340114	COLLECTIVES	BED_NUM_INITIATION À LA PROGRAMMATION	15	2	JEUDI 17 ET VENDREDI 18 MAI 2018
17D0340115	COLLECTIVES	PEZ_NUM_LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES	15	4	SESSION 1 : JEUDI 28 ET VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 24 ET VENDREDI 25 MAI 2018
17D0340116	COLLECTIVES	GIG_NUM_ENT 1ER DEGRÉ - ECOLES MONTARNAUD	15	2	LUNDI 11 ET MARDI 12 DECEMBRE 2017
17D0340117	COLLECTIVES	GIG_PROGRAMMATION LV INTER CYCLES - ST ANDRÉ DE SANGONIS	15	2	LUNDI 7 MAI ET MARDI 22 MAI 2017
17D0340121	COLLECTIVES	BZV_PMC ET PMC ÉCOLE DU SOCLE	15	4	SESSION 1 : JEUDI 16 ET VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017 SESSION 2 : JEUDI 17 ET VENDREDI 18 MAI 2018
17D0340122	COLLECTIVES	MPC_PMC_ACCOMPAGNEMENT DU DISPOSITIF PMC SECTEUR PAGNOL - MONTPELLIER	15	2	LUNDI 8 ET MARDI 9 JANVIER 2018

5. Notice d'aide au dépôt de candidature

Si vous ne connaissez pas votre identifiant et mot de passe de messagerie professionnelle :

1. L'identifiant et le mot de passe sont ceux de votre messagerie électronique professionnelle. Pour les récupérer, connectez-vous au serveur en tapant l'adresse suivante dans votre navigateur Internet :

<https://personnels.ac-montpellier.fr/sections/personnelsen/messagerie/compte-messagerie>

2. Saisissez votre NUMEN (2 chiffres, 1 lettre, 7 chiffres et 3 lettres) puis validez.

Tapez votre NUMEN.
(2 chiffres, 1 lettre, 7 chiffres et 3 lettres. Les lettres en majuscules)

Cliquer sur « Valider... »

Si vous n'avez jamais utilisé votre messagerie professionnelle, le mot de passe est par défaut votre NUMEN.

↪ Si vous connaissez votre identifiant et mot de passe de messagerie professionnelle :

Connectez-vous directement au serveur d'identification en tapant l'adresse suivante dans votre navigateur Internet :

<https://si1d.ac-montpellier.fr/arena>

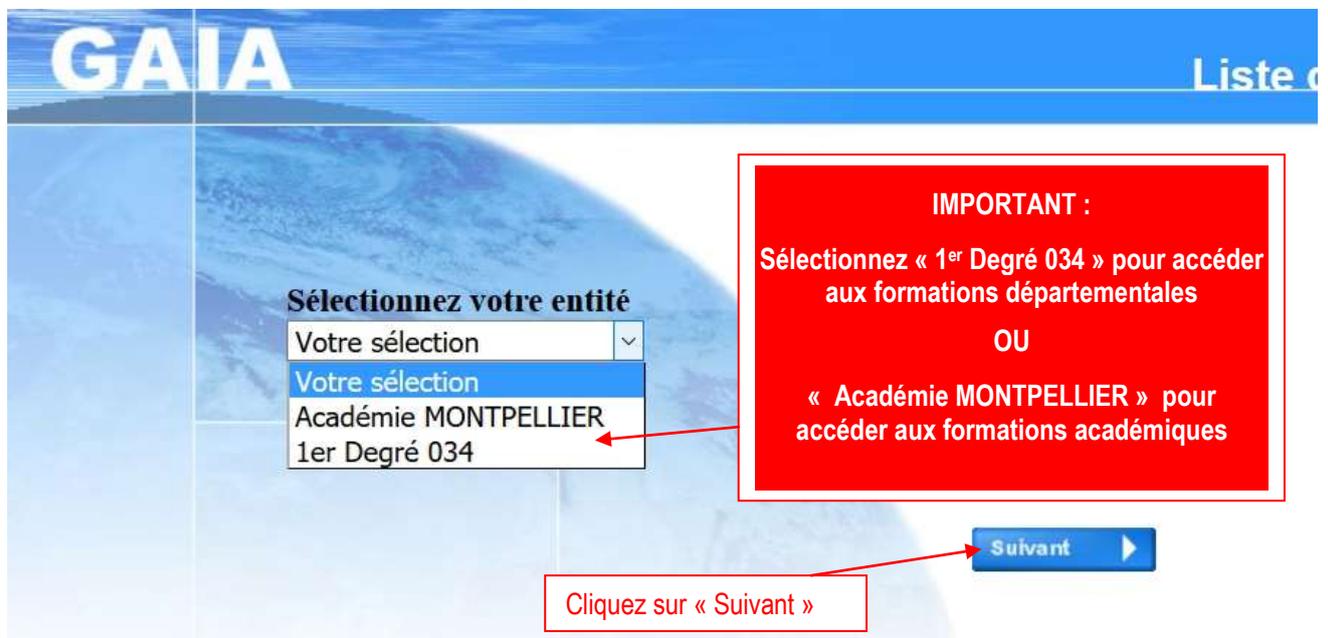
Puis identifiez-vous en utilisant votre identifiant et mot de passe de messagerie professionnelle.

The screenshot shows the login interface for 'accès à vos applications'. On the left is a vertical sidebar with the logo of the 'ministère Éducation nationale jeunesse vie associative' and the French flag. The main content area has the title 'accès à vos applications' in purple. Below it is a section titled 'Authentification' with two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de Passe ou Passcode OTP'. A blue 'Valider' button is positioned below the second field. At the bottom of the form, there is a link: 'Besoin d'aide sur l'authentification ?'.

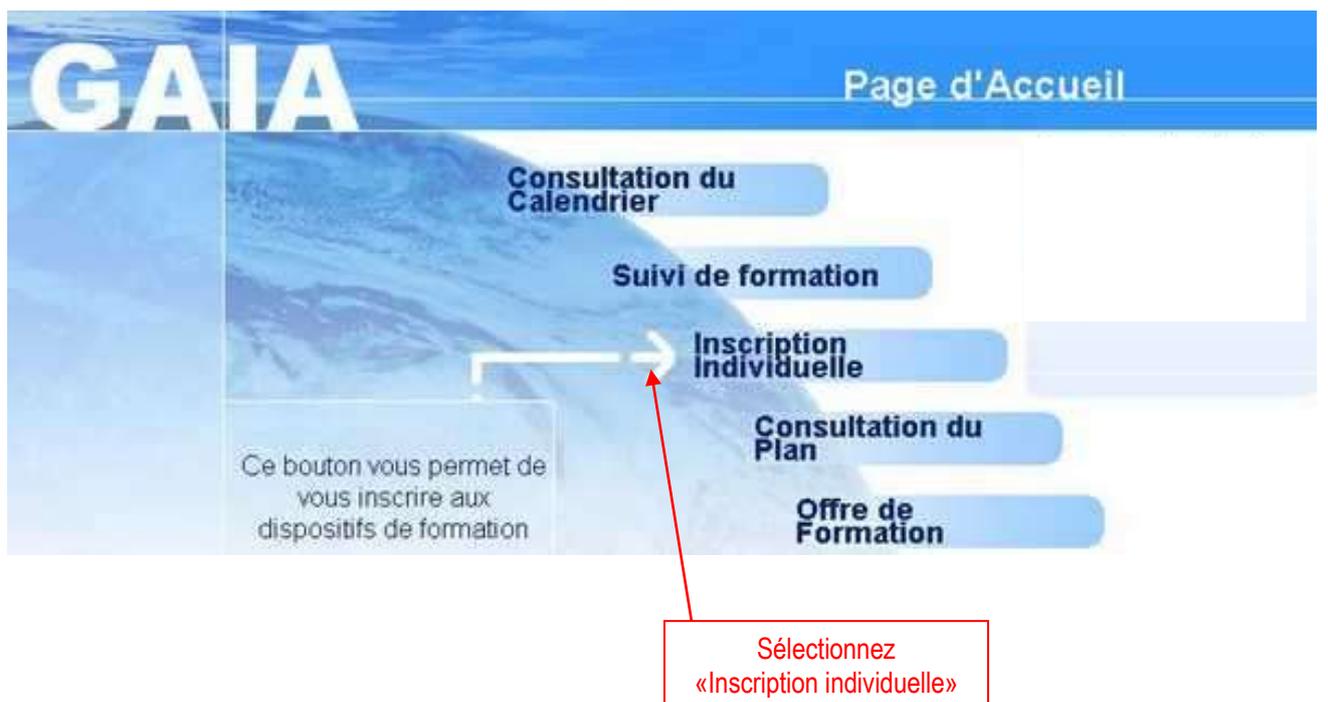
A la page « Bienvenue... », cliquez sur « Gestion des personnels » puis sur « Accès individuel ».

The screenshot shows the 'Bienvenue' page of the application. The top right corner has a 'déconnexion' button. The main content area lists several menu items: 'Gestion des déplacements temporaires (DT) Accès', 'Gestion de la formation continue (GAIA) Accès individuel', 'Scolarité du 2nd degré', 'Examens et concours', 'Gestion des personnels', 'Formation à distance', and 'Référentiels et Outils'. Two red arrows point to specific items: one points to 'Gestion des personnels' in the sidebar, and another points to 'Accès individuel' under the 'Gestion de la formation continue (GAIA)' section. Two red boxes contain instructions: '1. Cliquez sur «Gestion des personnels»' and '2. Cliquez «Accès individuel»'. At the bottom, there is a small copyright notice: '© MEN 2010 - Contact: v0.3d - 01/02/2012'.

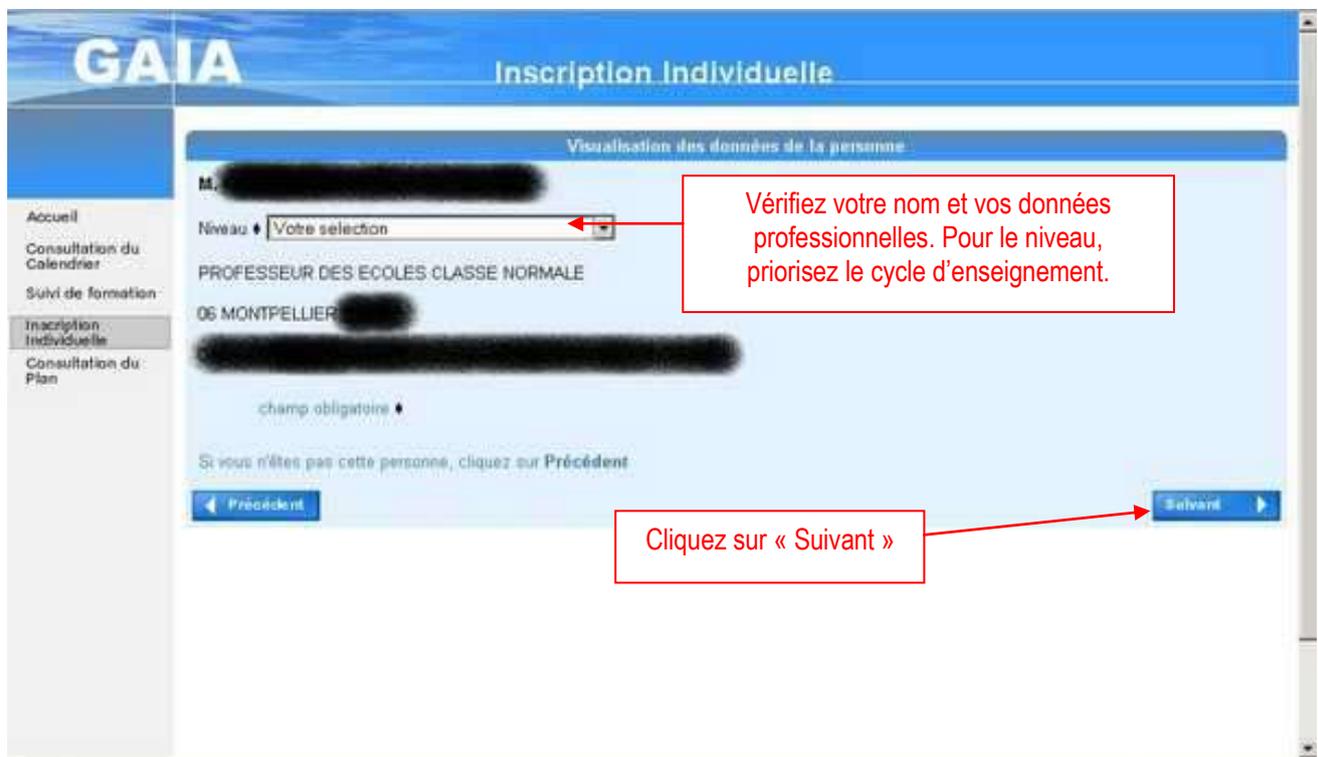
1. Sur la page GAIA, liste des entités, sélectionnez « 1^{er} Degré 034 » puis cliquer sur « Suivant » :



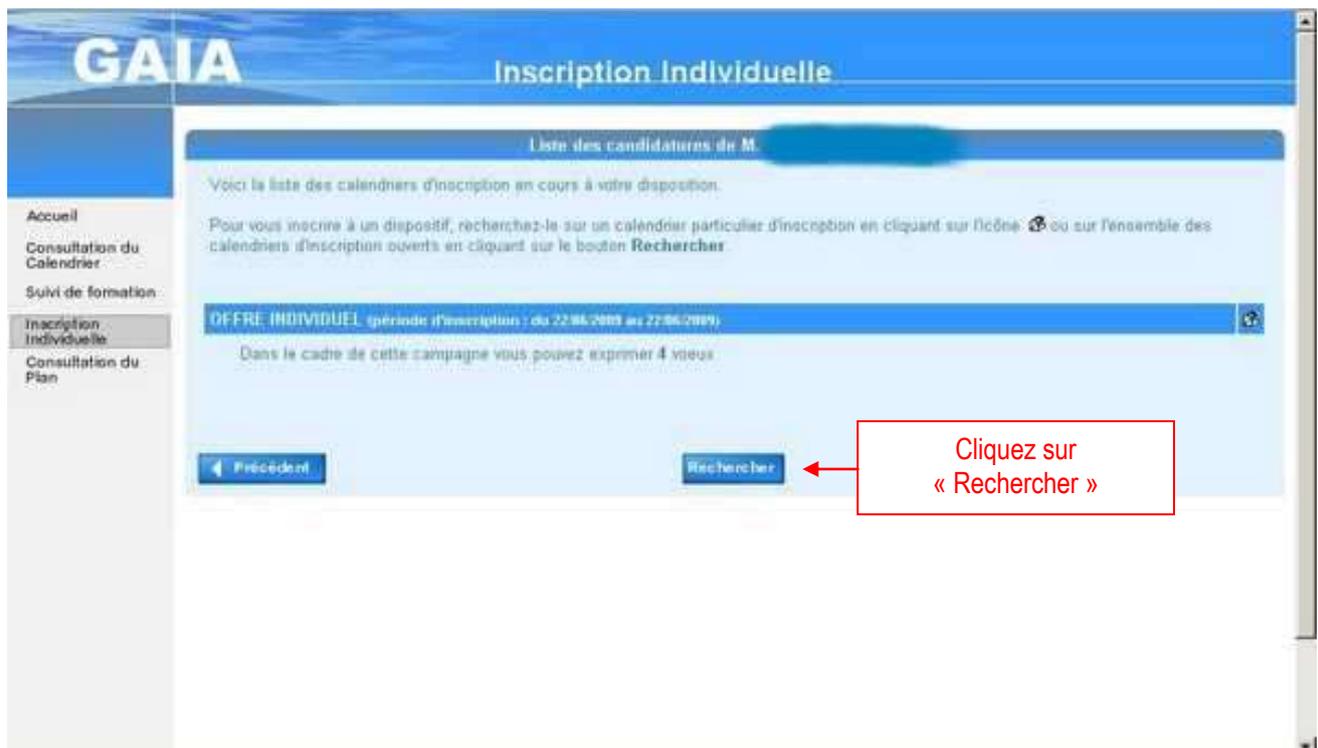
2. Sur la page GAIA, Accueil sélectionnez « Inscription individuelle » :



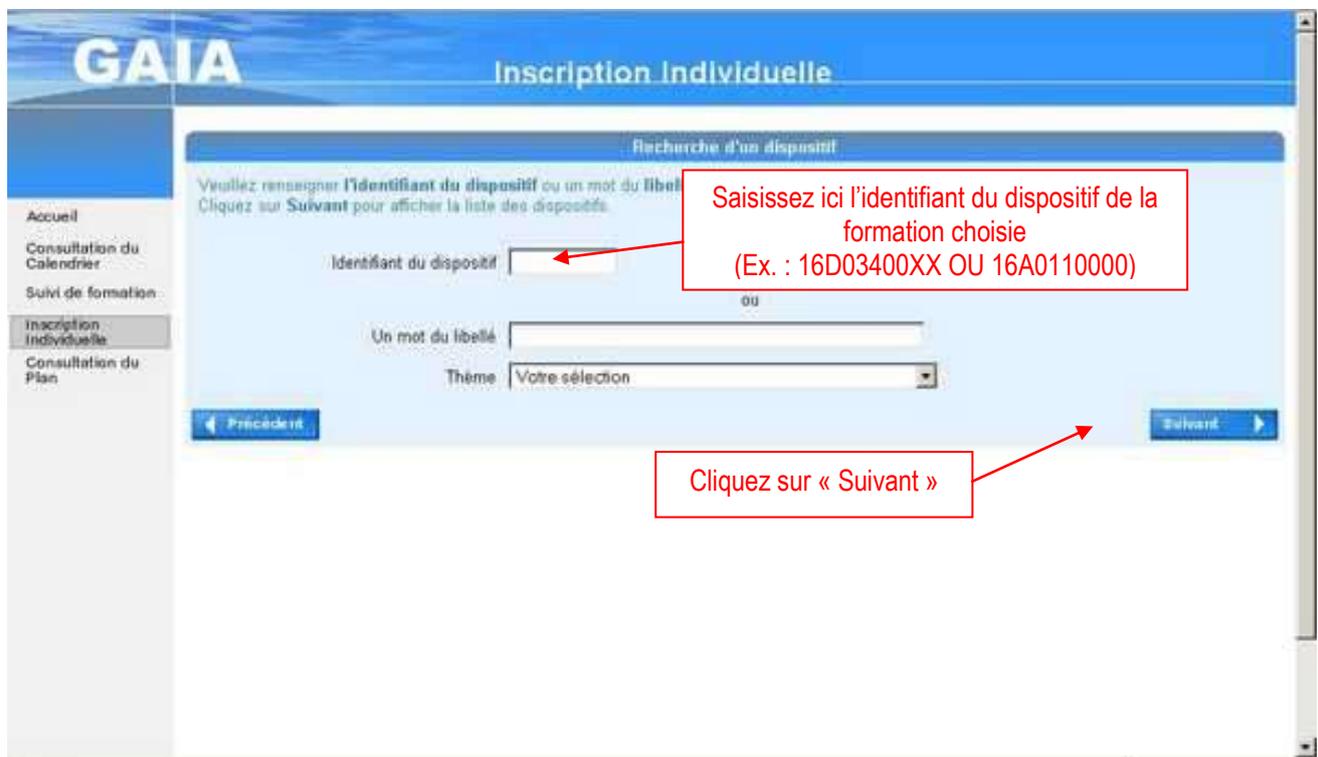
3. Vérifiez vos données personnelles (préciser le ou les cycles d'enseignement) puis cliquez sur « Suivant » :



4. Etat de votre demande :



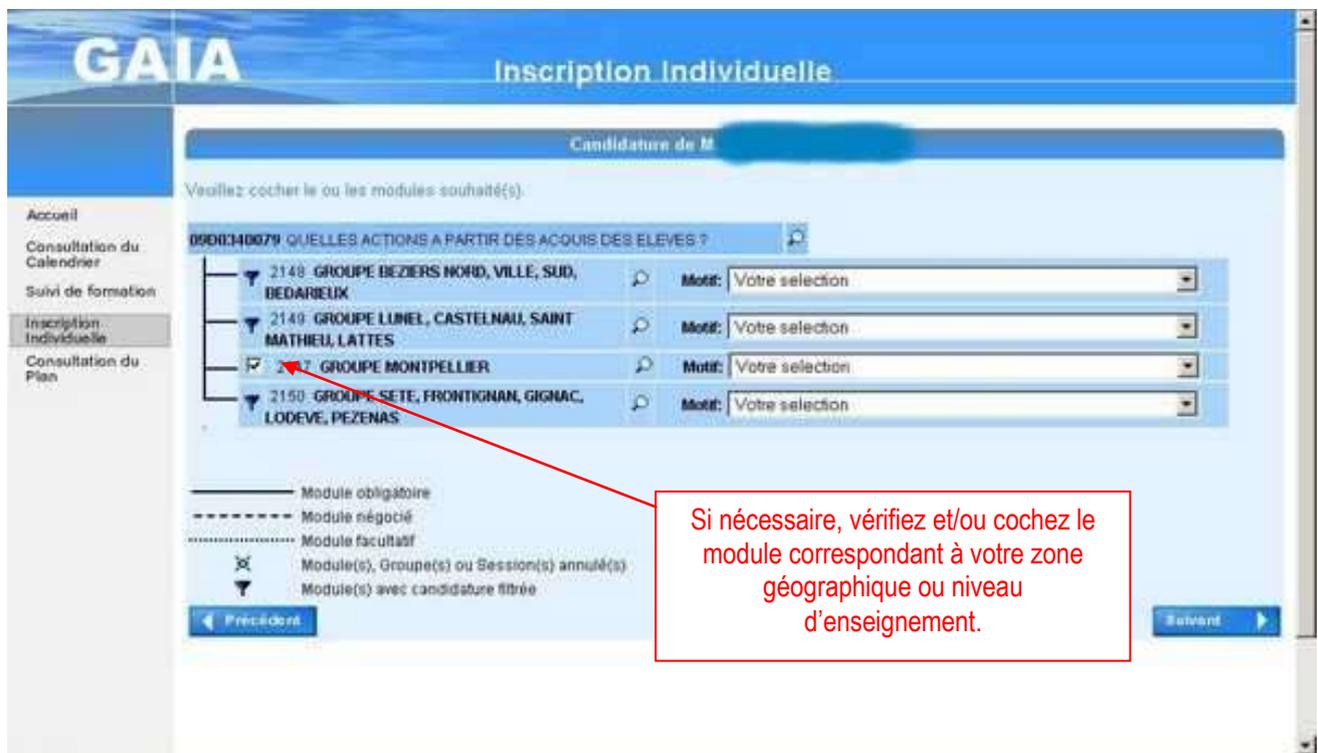
5. Après consultation des offres de formation, saisissez l'identifiant du dispositif puis cliquer sur « Suivant » :



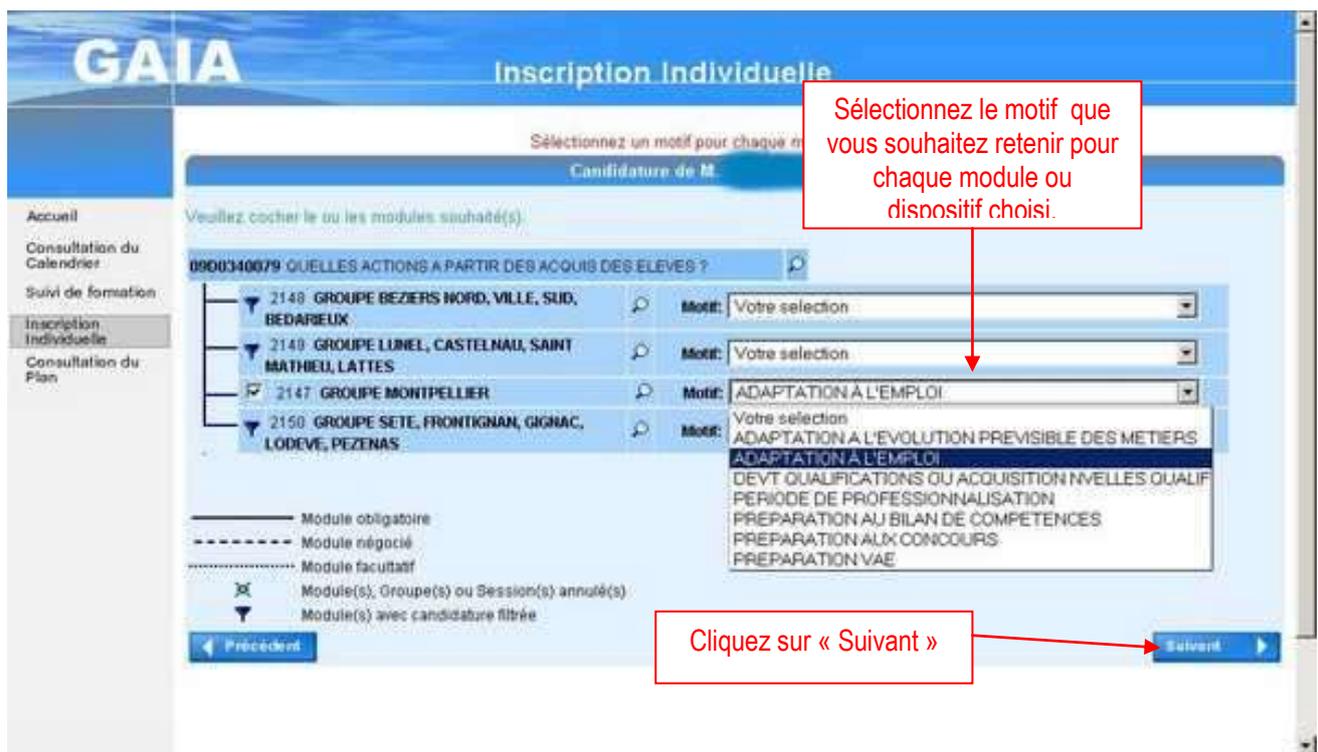
6. Le libellé du dispositif apparaît :



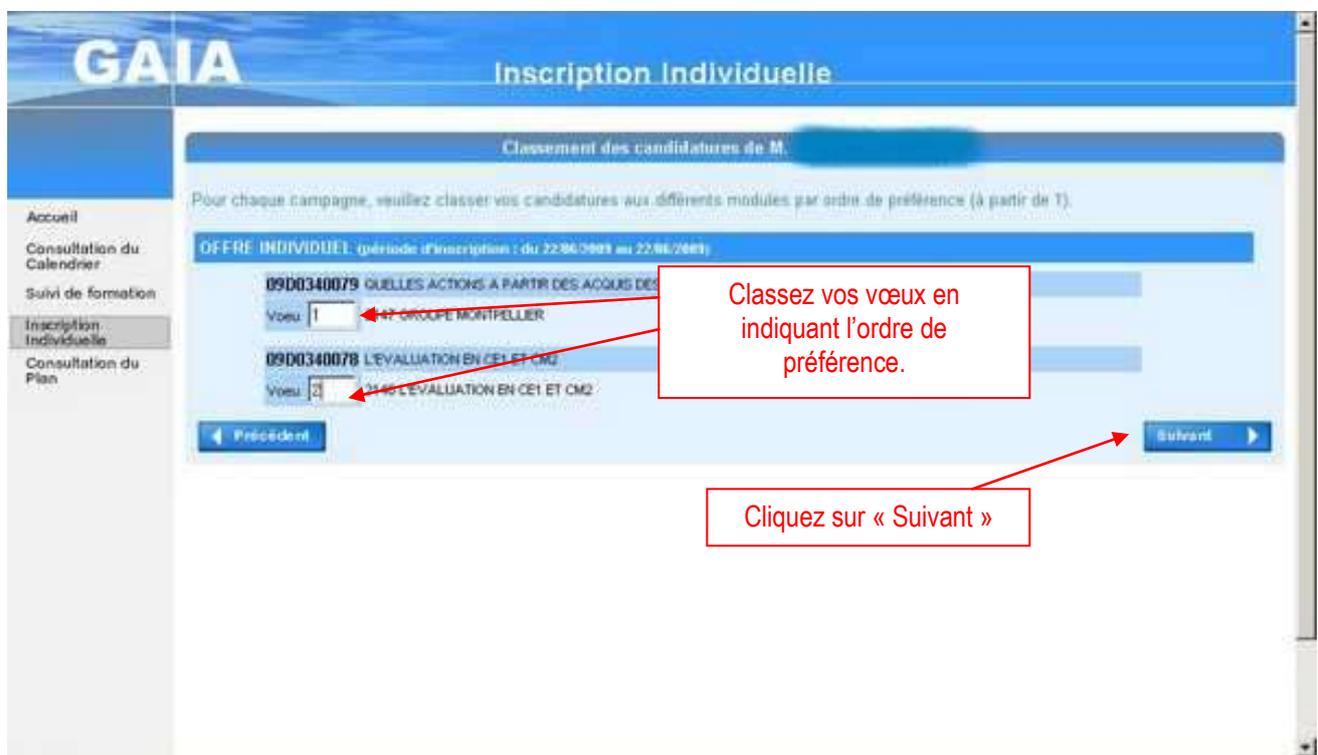
7. Cochez le module (si nécessaire) puis cliquez sur « Suivant » :



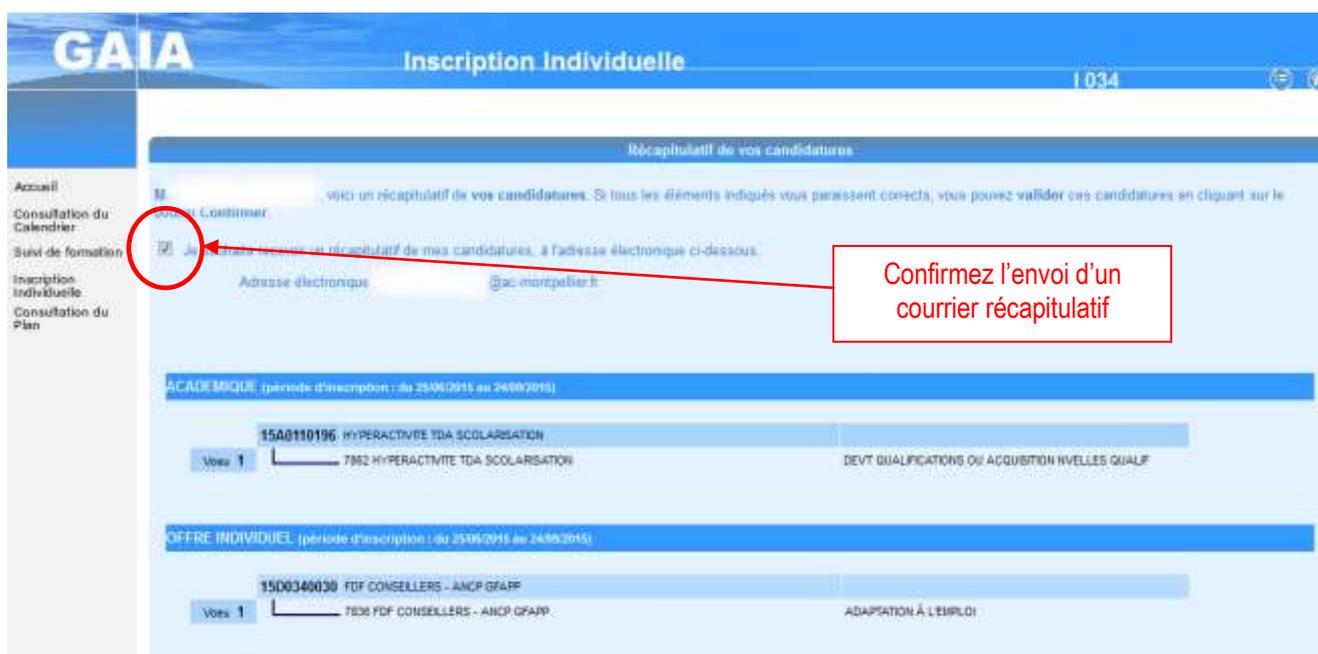
8. Sélectionnez un motif puis cliquez sur « Suivant » :



9. Classez vos vœux puis cliquez sur « Suivant » :



10. Confirmez l'envoi d'un courrier récapitulatif :



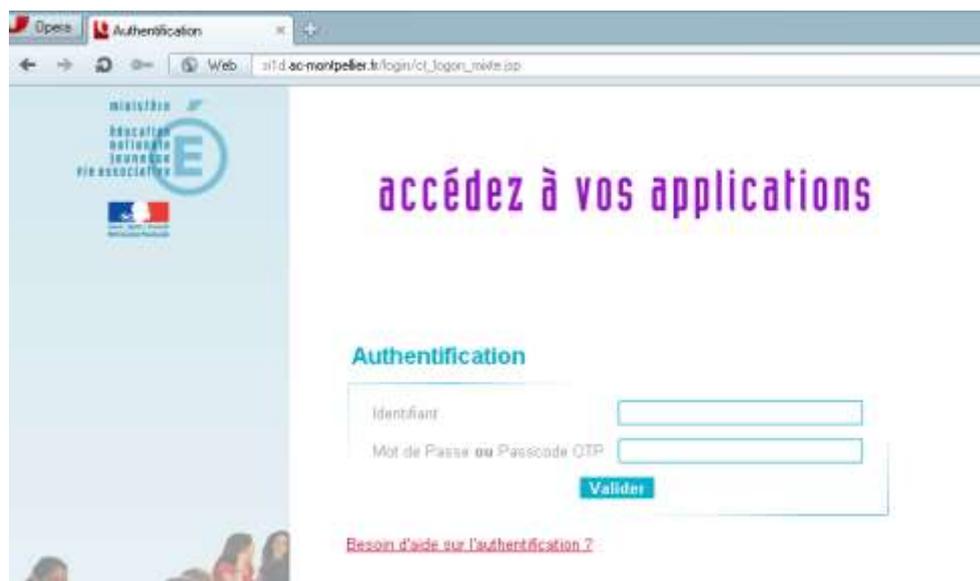
6. Notice d'accès à la plateforme M@gistère

L'accès à la plateforme de formation à distance M@gistère se fait via un navigateur internet en saisissant l'adresse suivante :

<https://si1d.ac-montpellier.fr/arena>

A votre première connexion à cette adresse sur un ordinateur donné, un message d'alerte de sécurité apparaît. Quelque soit votre navigateur (Internet Explorer, Opéra, Firefox, ...), vous devez accepter d'enregistrer le certificat de sécurité qui vous est proposé pour pouvoir poursuivre ou accepter les risques indiqués.

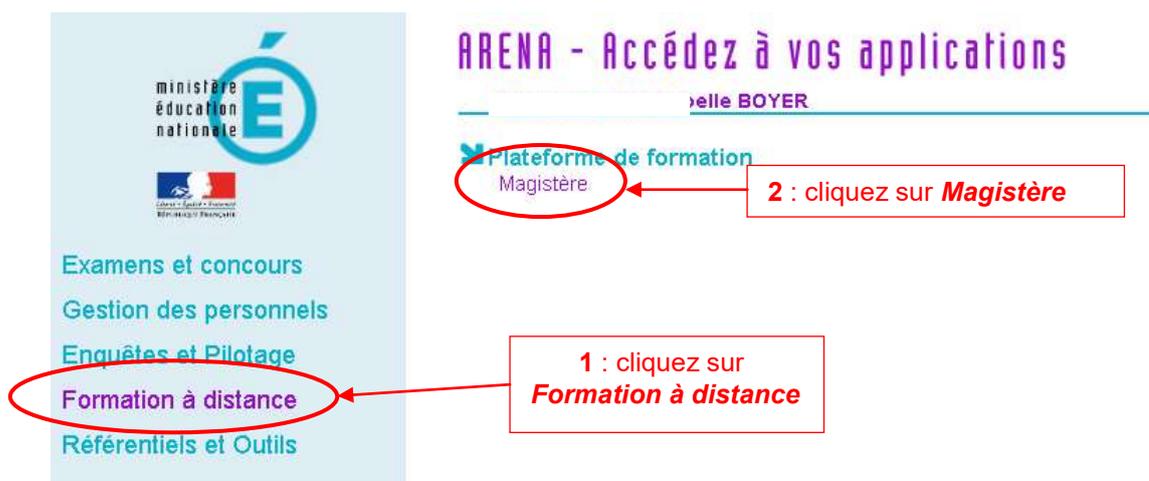
Lorsque le certificat de sécurité est installé, vous êtes invités à vous identifier à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe de messagerie académique *.



* Si vous ne connaissez pas vos identifiant et mot de passe de messagerie académique, munissez-vous de votre NUMEN et connectez-vous à l'adresse suivante afin d'obtenir ces paramètres :

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/personnels/ouils-communication/messagerie/compte-messagerie>

Après identification la page suivante apparaît :



1 : dans le menu de gauche, cliquer sur **Formation à distance**

2 : dans la partie centrale cliquer alors sur **Magistère**

Vous accédez à la page d'accueil de magistère qui se présente comme suit :

The screenshot shows the M@gistère platform interface. At the top, the header includes 'ACADÉMIE DE MONTPELLIER', the user name 'Isabelle Boyer (Déconnexion)' with a dropdown arrow (3), a mail icon (4), a search bar, and 'Support' and 'Aide' links. The main navigation bar contains 'Découvrir votre plateforme' (1), 'RÉGLAGES' (2) with a sub-link '+ Réglages de mon profil', and 'CALENDRIER' (5) showing a calendar for November 2013. The central content area is titled 'Actions de formation où vous êtes Participant (10)' and lists several training actions (7), including 'Former à distance - Hérault', 'Enseigner les arts visuels - Hérault - 01', 'Enseigner l'énergie au cycle 3 - Hérault-01', 'Enseigner le calcul mental - Hérault-01', 'Enseigner l'énergie au cycle 3', and 'Former à distance'. A 'MES FICHIERS PERSONNELS' (6) section at the bottom right shows 'Aucun fichier disponible' and a 'Gérer mes fichiers personnels' button.

Cette page contient plusieurs blocs :

1 → **Découvrir la plateforme** : note de version

2 → **Réglages** : espace qui vous permet de :

- modifier votre profil
- configurer les méthodes de notification des messages personnels

3 → **Votre nom et un bouton de déconnexion** : en passant la souris vous accédez à 3 sous-menus :

- modifier mon profil : réglage du profil identique au bloc 2 ;
- suivi de mes formations : vous permet de visualiser l'état d'avancement de vos parcours ;
- mon porte folio.

4 → **Accès à la messagerie interne de M@gistère**

5 → **Calendrier** indiquant les événements saisis par les gestionnaires

6 → **Accès aux fichiers** que vous avez déposés sur la plateforme

7 → **Parcours** auxquels vous êtes inscrits. Pour y accéder, cliquez sur l'intitulé du parcours.